



COMMISSION SPORTIVE (CD 89 de Basket Ball)

Procès-verbal n°2 – Saison 2015 / 2016

Le lundi 30 novembre à 19h30

A Monéteau – club House

Présents : Mme BEROUDIAUX Sylvie (secrétaire)

Mrs DARLOT Jean-Pierre, RENARD Laurent, ROUALET Cyril, THELEMAQUE Didier, TAFFINEAU Didier,

Excusé(s) : Mmes Plat Delphine, RIBAUCCOURT Véronique, VALTAT Sylvie

Mrs BERNARD Didier, BROUILLARD Sylvain, CHAXEL Gilles, LECOT Reynald, TAHALY Sofiane,

Invités excusés : Mrs BORSATO Yves, LEGROS Sébastien, THEVENON Bernard

1. Point sur les Championnats :

➤ **Matchs non joués rencontres du 14 et 15 novembre**

- Les rencontres du 14 et 15 novembre sont reportées, suite à la demande de la FFBB, au week-end du 19 et 20 décembre 2015. A chaque club de se mettre d'accord pour une autre date si celle-ci pose problème. Par contre, la date limite de rattrapage ne peut dépasser les vacances scolaires soit jusqu'au 3 janvier inclus. Si problème d'accord entre les deux clubs voir la commission.

➤ **Matchs non joués à d'autres dates**

- Toutes les rencontres de U13 à Séniors doivent être rattrapées avant le dimanche 3 janvier 2016. Passée cette date, les rencontres non jouées seront mises en forfait ou en défaut suivant le cas. Les sanctions sportive et financière seront appliquées.
- Les U11 M et F reprennent le championnat 2^{ème} phase le 16 janvier. Toutes les rencontres devront être faites au plus tard le week-end du 9 – 10 janvier.

➤ **Forfait de match à traiter :**

- D1M n° 5 Avallon – FR Augy-Vaux 20-0. Le match retour n° 33 se fera à Avallon.
- U15DM n° 711 Héry – P Pont 20-0 le match retour n° 756 se fera à Héry
- U17DM n° 306 AS Tonnerre – BC Coulanges 0-20
- U17DM n° 313 Avallon – F Nevers 20-0
- U17DM n° 302 EBF Nevers – Stade Auxerre 20 – 0

Chaque club fautif sera sanctionné sportivement en étant mis forfait et financièrement par une amende de 80 € pour le seniors et 50 € pour toutes les autres catégories.

2. Point sur les Coupes et autres compétitions :

Suite au tour qualificatif en U15M de la Coupe de l'Yonne qui a eu lieu le 11/11/2015, le club BB Vermenton est qualifié pour le tour suivant.

Les autres clubs qualifiés sont :

CA ST Georges 1, Elan Sens Paron, CA St Georges 2

Le 23 avril 2016 ½ finale (aura lieu le dernier WE des vacances scolaires)

- Vermenton (+10) - CA St Georges 1

- CA St Georges 2 - Elan Sens Paron 1

1^{er} mai 2016 Finales des Coupes jeunes U13 –U15 et Trophée de l'Yonne (Finales le dimanche).

8 mai 2016 Coupe de l'Yonne U17 M et F Dimanche

11 juin 2016 finale Challenge de l'amitié SM – SF

finale à 4 (maxi) sur un seul lieu.

Le challenge se fera sur engagements d'équipes départementales et régionales. L'inscription devra parvenir au Comité avant 11 janvier 2016 (participations non obligatoire, nouveauté 2016).

Si plus de 8 équipes engagées deux dates préliminaires

Le 28 février 2016 tour éliminatoire sur un même lieu

Le 24 avril 2016 tour éliminatoire sur un même lieu

Si 8 équipes ou moins une seule date :

Le 24 avril 2016 un seul tour éliminatoire sur un même lieu

Le 11 juin 2016 Finale du Challenge de l'Amitié SM et SF

Pour toutes ces dates, un appel à candidature est lancé pour l'organisation des finales de coupes, trophée et challenge, à tous les clubs. Le dossier respectant le cahier des charges est à renvoyer au Comité pour le 11 janvier 2016 au plus tard.

3. Affaires diverses à traiter :

- **Non présentation du carton de licence date de prise en compte pour amende financière de 15€.**
Pour les deux premières journées de chaque championnat la commission sportive n'appliquera pas la sanction financière pour non présentation du carton de licence. A partir de la 3^{ème} journée, chaque absence de carton de licence, chaque carton de licence sans photo, devra être signalée au dos de la feuille de marque manuel par l'arbitre et sur l'E. Marque, en plus de l'arbitre, signé par le coach de l'équipe. Une présentation d'une pièce d'identité, pour les adultes ou pour les mineurs une carte portant son nom avec une photo peut faire office de pièce d'identité, est obligatoire. Sans ces pièces le joueur ne peut figurer sur la feuille de marque. La commission sportive appliquera la sanction financière de 15€ à chaque défaut de présentation.
- **Litiges sur feuille E. Marque**
 - Sur E. Marque : n° de licence mis par forçage et non validé.
Un joueur ne pouvant présenter son carton de licence ne doit pas avoir son N° de licence de noté sur la feuille électronique. Il faut cocher la « non présentation de carton ». L'arbitre doit le signaler au dos de la feuille et le coach de l'équipe doit signer.
 - Sur les feuilles E. Marque, on peut voir des coaches qui n'ont pas la fonction de coach. (OC, DC), dans toutes les catégories. Il est rappelé que chaque coach doit être licencié comme tel (TC) et avoir obligatoirement un certificat médical du médecin familial pour valider cette fonction.
 - Les coaches mineurs ne peuvent être seuls sur la feuille de marque et doivent être accompagnés par une personne majeur en aide coach mis sur la feuille de marque.

4. Rencontres en litige

- **Rencontre n° 916 en U13DM JOIGNY – VILLENEUVE du 21/11/2015 26 - 63**
Le coach non licencié à Joigny
Ribaucourt V. est non licenciée au 30 11 2015 math perdu par pénalité 20 – 0 avec amende forfaitaire de 50€ pour Joigny.
- **Rencontre n° 803 en U13DF ST GEORGES – COSNES 46 -36**
 - Le coach non licencié à Cosnes
N DIR A. VT 680158 non licencié au 30 11 2015 math perdu par pénalité 20 – 0 avec amende forfaitaire de 50€ pour Cosnes
- **Rencontre n° 703 en U15DM US TOUCY- P PONT 44-41**
 - Joueur non licencié à la date de la rencontre

Match perdu par pénalité pour le compte de l'US Toucy 0 – 20 amende financière 17.00€ pour absence de licence + amende pénalité 50 €

- **Rencontre n° 1025 en U11DM STADE AUXERRE – CA ST GEORGES 18 – 20**
 - 9 joueurs sur la feuille de marque à St GEORGESProposition de la Commission sportive : Match perdu par pénalité pour le compte de CA St Georges 20-0 amende financière 50 € (*à faire valider par la commission Mini-basket*).
- **L'US TOUCY joue en U17DM avec des joueurs U18 (98) depuis le début de championnat.**
Forfait Général pour avoir fait jouer des U18 et amende forfaitaire 50€ . La commission n'apprécie pas d'avoir été mise devant le fait accompli.
Ils sont exceptionnellement autorisés à finir la 1^{ère} phase mais les U18 **NE POURRONT EN AUCUN CAS participer à la 2^{ème} phase.**

5. 2^{ème} phase des championnats:

Appel à candidature pour les 2^{ème} phases des U17-U20 M et F, les U15F (avec la Nièvre) F, les U13 F (avec la Nièvre), U13M et les U11 M et F ; dates limites suivant les documents transmis aux clubs et mis sur le site du Comité dans Commissions – commission sportive.

6. QUESTIONS DIVERSES

- **Au vu de la 1^{er} phase allée en U13F par manque d'équipe trop de rencontres entre les mêmes équipes.**
Lors de la 2^{ème} phase, nous allons faire un appel à nouvel engagement pour de nouvelles équipes. Il y aura certainement un championnat plus intéressant. Mais nous sommes contraints de procéder de cette façon pour permettre de faire jouer vos jeunes sur un maximum de rencontres.
- **Précision sur les délais de réponse à respecter dans le cadre des dérogations :**
A défaut de réponse du club opposé dans la semaine suivant la demande, la commission sportive validera automatiquement la demande de dérogation en faveur du club demandeur.

Pour rappel

1. Jusqu'à J-18 avant la rencontre :
 - ↳ Faire une demande de dérogation par FBI selon les conditions données par la commission sportive.
2. Une fois que les désignations ont été effectuées (à partir de J-14) :
 - ↳ En attente d'une décision de la Commission Sportive (sur fourniture d'un justificatif), prévenir par mail :
 - ✦ le Comité,
 - ✦ le président de la Commission Sportive,
 - ✦ le répartiteur.
3. A partir de J-3 jusqu'au matin du match :
 - ↳ Appeler et prévenir les arbitres concernés par ces changements,
 - ↳ Appeler et prévenir le club adverse,
 - ↳ Doubler ces appels de l'envoi d'un mail aux destinataires suivants :
 - ✦ Comité de l'Yonne de basket (cdbasket.89@wanadoo.fr),
 - ✦ Le répartiteur (repartbasket89@gmail.com),
 - ✦ Les arbitres,
 - ✦ Le club adverse,
 - ✦ Les présidents des Commissions Sportive et CDO.

Dans tous les cas, il conviendra de fournir un justificatif valable (certificats médicaux, justificatifs intempéries par la gendarmerie ou préfecture, ...) par mail au comité ou, à défaut de mail, par courrier

postal.

➤ **Tirages de Coupes :**

TROPHEE DE L'YONNE SENIOR MASCULIN

1/4 FINALE TROPHEE 89 LE 16 01 2016

1TY	AVALLON BC	AS TONNERRE
2TY	EL SENS PARON B2	P PONTOISE
3TY	FR AUGY VAUX	CA ST GEORGES S/B
4TY	AS HERY	US VILLENEUVE

1/2 FINALE TROPHEE 89 LE 19 03 2016

5TY	VAINQUEUR 3	VAINQUEUR 2
6TY	VAINQUEUR 4	VAINQUEUR 1

FINALE TROPHEE 89 LE 01 MAI 2016

7TY	VAINQUEUR 5	VAINQUEUR 6
-----	-------------	-------------

COUPE DE L'YONNE U17F

1/2 FINALE LE 8 MAI 2016

1 CY U17F	1ERE REGION	2EME 1ERE PHASE (+7)
2 CY U17F	2EME REGION	1ERE 1ERE PHASE (+7)

FINALE LE 8 MAI 2016

COUPE DE L'YONNE U17 M

1/2 FINALE LE 08 MAI 2015

1 CY U17M	1ER REGION	2EME CHAM U17M D1 PHA ALLER(+7)
2 CY U17M	2EME REGION	1ER CHAMP U17M D1 PHA ALLER(+7)

FINALE LE 08 MAI 2016

COUPE DE L'YONNE U15F

1/2 FINALE LE 27 FEV 2016

1 CY U15F	3EME 1ERE PHA 89 (+10)	BB VERMENTON
2 CY U15F	1ERE 1ERE PHASE	2EME 1RE PHASE

FINALE LE 01 MAI 2016

COUPE DE L'YONNE U15M

1/2 FINALE LE 23 AVRIL 2016

1 CY U15M	BB VERMENTON (+10)	1ER REGION
1 CY U15M	2 EME REGION	3EME REGION

FINALE LE 01 MAI 2016

COUPE DE L'YONNE U13F

1er TOUR LE 30 JANV 2015

1CY U13F	TIRAGE AU SORT	TIRAGE AU SORT
----------	----------------	----------------

1/4 FINALE LE 26 MARS 2016

2CY U13F	TIRAGE AU SORT	TIRAGE AU SORT
3CY U13F	TIRAGE AU SORT	TIRAGE AU SORT

1/2 FINALE LE 23 AVRIL 2015

4CY U13F	VAINQUEUR 2 ou 3	1ER PHA ALLER REGION
5CY U13F	VAINQUEUR 2 ou 3	2EM PHA ALLER REGION

FINALE LE 01 MAI 2016

COUPE DE L'YONNE U13M

1/4 FINALE LE 27 FEV 2016

1CY U13M	AILLANT ou CASG (+10)	3EME PHASE ALLER REGION
2CY U13M	CASG ou AILLANT (+10)	4EME PHASE ALLER REGION

1/2 FINALE LE 23 AVRIL 2016

3CY U13M	1ER PH ALLER REGION	VAINQUEUR 2CY U13M
4CY U13M	2EM PH ALLER REGION	VAINQUEUR 1CY U13M

FINALE LE 01 MAI 2016

Prochaine réunion le 18/01/2016 à 17h30

Fin de réunion à 23h15

La secrétaire de Séance
Béroudiaux Sylvie

Le Président de la Commission Sportive
Didier Thélémaque

